

























**LE CORBUSIER &  
PIERRE JEANNERET**

**RESTAURATION  
DE L'IMMEUBLE  
CLARTÉ GENÈVE**

17 **Préface**

Jean-Pierre Duport

19 **Introduction**

Sabine Nemec-Piguet

23 **L'IMMEUBLE CLARTÉ  
RETOUR SUR SON  
CONTEXTE HISTORIQUE**

24 **Le contexte historique du chantier de Clarté  
Le Corbusier et Pierre Jeanneret**  
Catherine Courtiau

32 **« Un jalon d'architecture moderne... »  
L'immeuble Clarté dans l'œuvre de  
Le Corbusier et Pierre Jeanneret**  
Arthur Rüegg

43 **LA RESTAURATION EN QUESTION**

44 **Clarté, quelques leçons d'une restauration**  
Bernard Zumthor

49 **La restauration de l'immeuble Clarté,  
une introduction**  
Jacques-Louis de Chambrier

53 **PLANS DE L'IMMEUBLE  
PLANS HISTORIQUES  
ET DE RESTAURATION**

75 **LA RESTAURATION 2007-2011  
AU CŒUR DU CHANTIER**

Sabine Nemeç-Piguet, Marielle Savoyat

- 76 **Introduction**
- 78 **Les installations de chantier**
- 82 **La toiture**
- 90 **Les balcons**
- 100 **Les façades métalliques et les fenêtres**
- 110 **Les stores et les caissons de stores**
- 116 **La maçonnerie et le béton armé**
- 118 **Les placages en travertin**
- 120 **Les briques de verre**
- 124 **Les installations techniques**
- 128 **Les parties communes**
- 138 **Les couleurs**

151 **ANNEXES**

- 152 **Chronologie**
  - 155 **Règlement de la copropriété 2008**
  - 158 **Extraits du cahier d'inventaire réalisé par l'Atelier  
d'architectures Laurent Chenu**
  - 160 **Principes de conservation des espaces intérieurs –  
Règles d'intervention à l'attention des propriétaires**
  - 163 **Construction de 1931-1932**
  - 164 **Chantier de restauration de 2007-2011**
  - 165 **Notices biographiques**
  - 171 **Bibliographie sélective et sources**
- 
- 175 Remerciements
  - 176 Crédits des illustrations

pp. 1 à 4 et 8 à 11

Galerie de photos couleurs après restauration de l'immeuble Clarté.

p. 5

Appartement 5 pièces traversant, côté sud au 8<sup>e</sup> étage du n° 4, de Robert (frère de Pierre) et Paulette Jeanneret, parents de Jacqueline. Derrière la table ronde du balcon, Pierre et Jacqueline Jeanneret. Au premier plan, Francis Quétant et siège de Werner Max Moser de 1931. Photo livrée par Boissonnas le 12 juin 1933.

p. 6

Vue de la toiture-terrasse. A droite, Madame Quétant, à gauche, sa sœur. Photo livrée par Boissonnas le 19 octobre 1932.

p. 7

Vue de l'appartement de Francis Quétant, dans le « wagon ». Photo livrée par Boissonnas le 19 octobre 1932. – Légende tirée de « La maison de Verre », in *L'Art en Suisse*, Genève, n° 45, avril-mai 1933 : « G.A. Hufschmid, arch. déc. [architecte décorateur] Studio de M. Quétant, Meubles métal exécutés par Wanner & Cie. Garniture et tissus : G.u.R. Desponds, tapissiers. Murs : papiers peints Le Corbusier (Salubra) bleu pâle et rouge foncé. »

## Préface

Jean-Pierre Duport

Président de la Fondation Le Corbusier de janvier 2003 à décembre 2012

Après la longue campagne de travaux achevée en 2010, la « Maison de verre » a recouvré sa transparence, sa légèreté et ses couleurs. L'unique réalisation à Genève de Le Corbusier et Pierre Jeanneret (en collaboration avec Edmond Wanner) a retrouvé sa place dans la cité. Elle reprend tout son sens dans l'historiographie de l'œuvre construite de l'architecte.

La restauration de l'immeuble Clarté témoigne par son ampleur du nouveau regard qui est porté aujourd'hui par les pouvoirs publics, les experts et les propriétaires sur le patrimoine moderne. C'est particulièrement vrai pour Le Corbusier, pour lequel nous avons eu la chance d'assister au cours de la dernière décennie au sauvetage d'œuvres délaissées – à l'instar de la reconquête de la Maison Jeanneret-Perret à La Chaux-de-Fonds – qui ont permis une véritable redécouverte de bâtiments souvent ignorés du public et de la critique. Simultanément, d'autres chantiers se sont ouverts, notamment en Allemagne et en France, souvent justifiés par les indispensables campagnes d'entretien de constructions fragiles en raison notamment de leur caractère expérimental.

Il faut également se féliciter que tous ces chantiers aient été engagés dans le plus grand respect des œuvres. Ils ont bénéficié des méthodes qui permettent aujourd'hui d'en comprendre l'histoire et d'en mieux connaître la substance. L'ampleur du travail entrepris lors d'une restauration comme celle de Clarté constitue l'occasion unique de radiographier tous les éléments d'un bâtiment, d'en analyser les matériaux et d'en documenter toutes les strates. Ces études viennent enrichir la documentation originale et apportent leur contribution à la connaissance de la production théorique et esthétique de Le Corbusier. Leur diffusion bénéficie ensuite à l'ensemble du réseau des propriétaires et des maîtres d'œuvres confrontés aux mêmes questions, dans des contextes différents.

La renaissance de Clarté a mobilisé de très importants moyens scientifiques, techniques et financiers, qui contribuent à la préservation de l'œuvre sur le long terme. Je voudrais remercier ici tous ceux qui, au cours de ces dernières années, se sont battus pour que cette œuvre ne tombe pas dans l'oubli et qui ont milité pour que sa restauration soit exemplaire. L'Etat de Genève et l'Office fédéral de la culture ont mis toutes leurs compétences à la disposition du projet afin d'en assurer l'accompagnement scientifique. Ils ont soutenu financièrement l'effort de la communauté des copropriétaires, favorisant ainsi la réalisation de travaux particulièrement complexes et onéreux. Je voudrais également saluer la motivation du maître d'œuvre, Jacques-Louis de Chambrier, et de ses collaborateurs qui ont courageusement choisi de planter leur atelier au cœur du chantier, partageant ainsi le quotidien trépidant des habitants.

Ce mouvement de fond dont bénéficient aujourd'hui nombre de bâtiments réalisés par Le Corbusier va permettre de relire et de revisiter dans les prochaines années d'autres œuvres connues ou moins connues et, pour ceux qui y résident, d'y vivre sans doute différemment. Il nous faut souhaiter, qu'encouragés par ces exemples, de nouveaux chantiers s'ouvrent, consolidant les témoignages matériels et faisant prospérer la compréhension de ce legs. C'est aussi le sens de la démarche entreprise par les sept pays qui se sont engagés dans le dossier de la candidature de l'œuvre architecturale de Le Corbusier à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Au-delà de la reconnaissance de l'universalité de cette œuvre, il s'agit d'obtenir un engagement sur le long terme des Etats, des collectivités et des divers partenaires concernés pour qu'ils préservent ce patrimoine exceptionnel. La renaissance de Clarté contribuera sans aucun doute à les en convaincre.

